

Familles parisiennes, les tendances récentes

RÉSUMÉ

Avec 263 000 familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans, Paris accueille en 2009, 15 000 familles supplémentaires par rapport à 1999.

Ce que l'on peut retenir :

→ La croissance démographique de Paris est en nette accélération dans la période 2006-2010 (+0,7 % par an) par rapport à la période précédente 1999-2006 (+0,4 % par an).

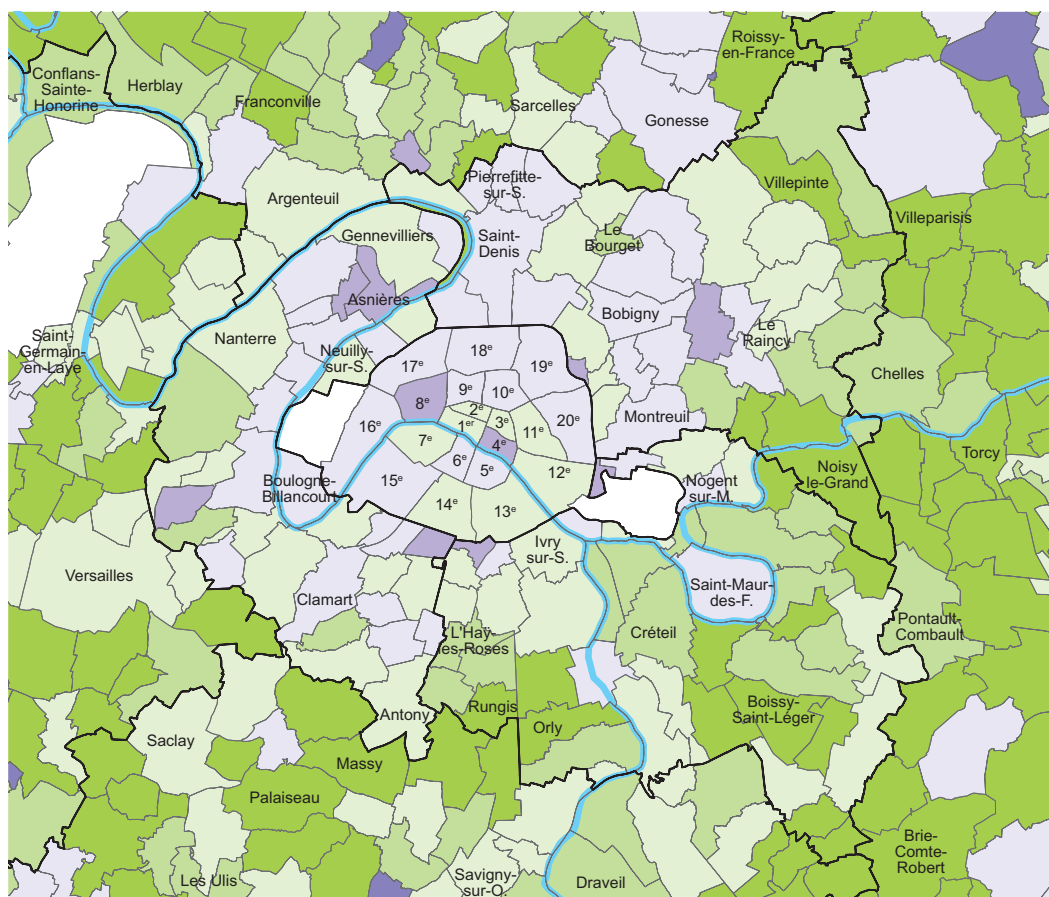
→ L'augmentation du nombre de familles s'effectue à un rythme légèrement plus rapide que l'augmentation de la population sur la période 1999-2009.

→ Le nombre de familles bénéficiaires de minima sociaux est lui aussi en augmentation, principalement sous l'effet d'une hausse des familles bénéficiaires de l'AAH. Le nombre de familles bénéficiaires du RSA socle non

majoré reste stable malgré la crise. En 2010, leur nombre s'élève à 19 324 soit 7,3 % des familles parisiennes.

→ Un nombre croissant de familles est aidé par le CASVP. Le nombre de bénéficiaires de l'aide « Paris Logement Familles Monoparentales » est passé de 2 745 familles en 2002, année de sa mise en place, à 8 917 familles en 2011, soit 12 % des foyers monoparentaux parisiens.

→ Avec 30 100 naissances domiciliées à Paris en 2011, la natalité marque un recul après s'être maintenue à un niveau élevé pendant dix ans. Le maintien d'une forte natalité au niveau régional accrédi terait plutôt l'accident de parcours.



Évolution des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans 1999 - 2009

Différence des taux de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

HAUSSE (en points)

- plus de 4
- de 2 à 4
- moins de 2

BAISSE (en points)

- moins de 2
- de 2 à 4
- plus de 4

Moyenne (en points) :
Paris = +0,4%
Petite Couronne = -0,6%
Centre de l'agglom. = -0,1%

Source : Recensement de la Population (Insee) - 1999 et 2009

apur



1/Population et démographie

Une accélération de la croissance démographique à Paris

Les données du recensement au 1^{er} janvier 2010 signalent une croissance démographique en nette accélération à Paris dans la période 2006-2010 (+0,7 % par an) par rapport à la période précédente 1999-2006 (+0,4 % par an) et plus encore par rapport aux périodes antérieures, au cours desquelles la capitale perdait des habitants. Au 1^{er} janvier 2010, le nombre de parisiens s'établit à 2 243 833. En repassant nettement au-dessus des 2,2 millions d'habitants, Paris rejoint son niveau de population de la fin des années 1970.

Pour la première fois, le rythme d'accroissement de la population est plus important à Paris qu'en petite couronne et qu'en grande couronne. Des huit départements de la région, seule la Seine et Marne voit sa population croître plus rapidement que celle de Paris. Ces

évolutions traduisent un recentrage de la croissance démographique en plein cœur de l'agglomération, c'est-à-dire à Paris, tendance qui contraste avec celles constatées dans les autres grandes agglomérations françaises.

De 1999 à 2010, dix-huit arrondissements sur vingt enregistrent un gain de leur population. Les plus fortes augmentations en pourcentage concernent les 2^e, 9^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements où l'évolution annuelle dépasse +0,7 % (moyenne parisienne : +0,5 %). Le regain démographique prend partout appui sur une hausse de l'accroissement naturel, sauf dans le 13^e arrondissement où cet accroissement est stable.

Baisse des naissances à Paris entre 2010 et 2011

Avec 30 100 naissances domiciliées à Paris en 2011, la natalité a baissé après s'être maintenue à un niveau relativement

élevé pendant dix ans. Cette évolution contraste avec celle constatée au niveau national. Avec 797 000 naissances en 2011, la France métropolitaine poursuit sa progression depuis « les points bas » de 1993 et 1994 (environ 741 000).

On ne sait pas si ce recul 2011 est un accident sur la courbe ou s'il est l'amorce d'une tendance plus durable. Le maintien d'une forte natalité au niveau régional accèderait plutôt l'accident de parcours.

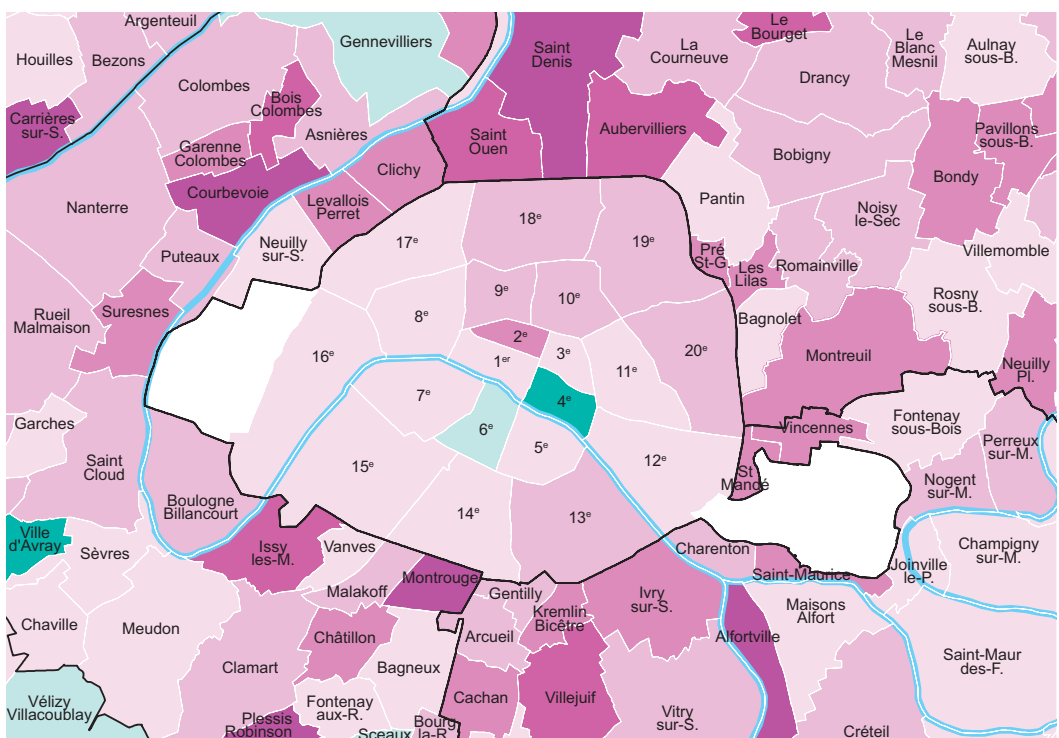
On ne peut exclure un lien entre la baisse des naissances à Paris et les difficultés économiques, une partie des couples reportant leur projet de fécondité en attendant des jours meilleurs.

L'actualisation de la carte des naissances à un niveau fin (IRIS) montre une natalité nettement plus élevée dans les quartiers du nord et de l'est parisiens (2^e, 3^e, 9^e, 10^e, 18^e et 19^e arrondissements).

La proportion d'enfants nés d'un parent de nationalité étrangère (naissances issues de parents « mixtes ») continue d'augmenter. Elle est passée de 16,4 % des naissances en dix ans. Quant à la part des enfants ayant deux parents étrangers, celle-ci a tendance à diminuer (16,5 % en 2010 contre 20,2 % en 2000).

Les jumeaux et triplés sont de plus en plus nombreux : 1 150 enfants sont nés de grossesses multiples à Paris en 2010, soit 4 % de l'ensemble des naissances (950 en 2000). Enfin, le nombre de prématurés a également légèrement augmenté ces dernières années : 1 840 enfants sont nés avant le terme de la grossesse en 2010 à Paris, soit 6 % de l'ensemble des naissances (1 590 en 2001).

Le taux de mortalité infantile s'est stabilisé alors qu'il avait connu une croissance préoccupante en 2000-2001 lié à un



Évolution de la population 1999 - 2009

Évolution annuelle moyenne de la population

HAUSSE

- plus de 2%
- de 1,5 à 2%
- de 1 à 1,5%
- de 0,5 à 1%
- moins de 0,5%

BAISSE

- moins de 0,5%
- de 0,5 à 1%

Moyenne :
Paris = +0,5%
Petite Couronne = +0,9%
Centre de l'aggl. = +0,7%

Source : Recensement de la Population (Insee) - 1999 et 2009



accroissement des grossesses à risques (âge des mères plus élevé, traitements contre la stérilité...). Il s'établit à 3,3 décès pour 1 000 naissances à Paris en 2010 contre de 4,7 décès pour 1 000 naissances en 2001. Le taux national est proche du taux parisien, légèrement inférieur au taux francilien (3,8 décès pour 1 000 naissances en 2010).

L'âge des mères à la naissance continue d'augmenter mais à un rythme ralenti

L'âge moyen des mères à la naissance (quel qu'en soit le

rang) atteint 32,4 ans à Paris en 2010 et celui des pères 35,8 ans. Ce sont des âges relativement élevés par rapport à l'Île-de-France (31,1 et 34,5) et la France (30,2 et 33,1). Au niveau des arrondissements, l'âge des parents le plus élevé est atteint dans les 1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 16^e arrondissements.

Quant à l'âge moyen des mères à la première naissance, il est passé de 29,2 ans à 31,7 ans à Paris en dix ans (France: 29,0 ans).

En raison notamment de l'allon-

gement de la période de vie à deux avant d'avoir des enfants, l'âge moyen à la maternité continue d'augmenter mais cette progression se ralentit.

Toujours plus de Pacs et stabilisation des divorces

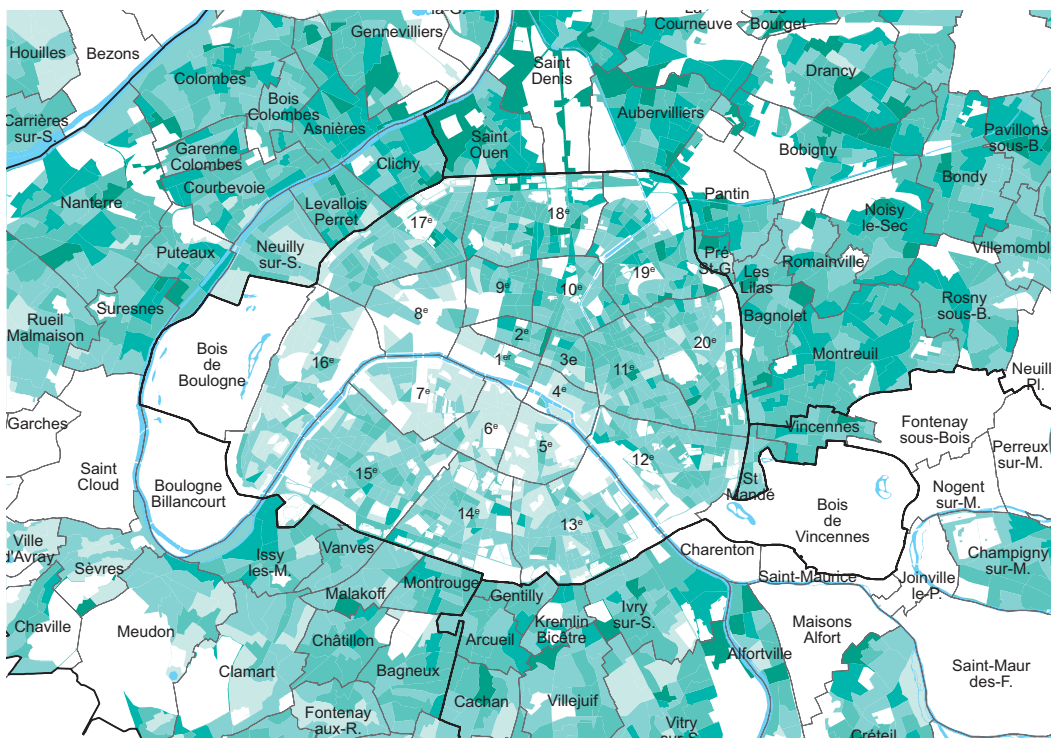
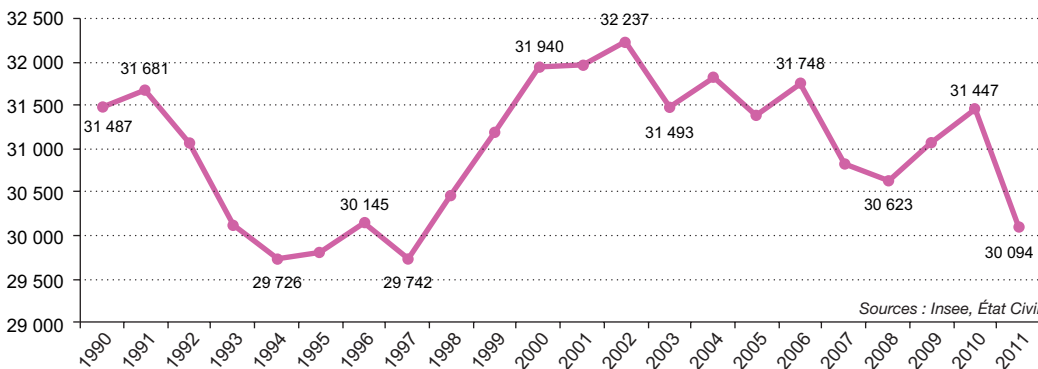
Les Pacs n'ont cessé d'augmenter depuis 2001 à Paris et en France. On dénombre 10 500 contrats signés dans la capitale en 2010 soit cinq fois plus qu'il y a dix ans (2 095 Pacs en 2001). L'adhésion que rencontre le Pacs à Paris est forte puisque le taux de contrats signés pour mille

habitants est de 4,7 et de 3,3 en France.

La montée en puissance du Pacs s'accompagne d'une baisse continue des mariages dans la capitale et en France. À Paris, on dénombre 12 078 mariages en 2010 au lieu de 14 760 mariages en 2000, soit une baisse annuelle moyenne de - 2 %.

Enfin, le nombre de divorces semble se stabiliser. Les dernières données disponibles font état de 5 645 divorces prononcés en 2010 à Paris, au lieu de 5 435 en 2000. Le pic observé en 2005 — et que l'on observe également aux niveaux francilien et national — est vraisemblablement le résultat de la nouvelle législation adoptée en mai 2004 qui modernise et simplifie la procédure de divorce. Il se conclut ainsi aujourd'hui dans la capitale pas moins de 47 divorces pour 100 mariages.

Paris, évolution du nombre de naissances domiciliées de 1990 à 2011



Taux de natalité 2010

Nombre de naissances pour 1 000 habitants

- plus de 25
- de 20 à 25
- de 15 à 20
- de 10 à 15
- moins de 10

Sources : Insee, État Civil 2010



2/Nombre, évolution et répartition des familles parisiennes

+15 000 familles parisiennes en 1999 et 2009

Paris accueille 263 000 familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans en 2009. Elles sont 15 136 de plus qu'en 1999, soit une augmentation de 6,1 %. Cette évolution contraste avec celles observées au niveau régional et national, où la part des familles dans les ménages s'est contractée durant la période (-1,3 points en Ile-de-France, -3,4 points en France). En 2009, les familles représentent 22,7 % des ménages parisiens contre 33 % des ménages en France et 36 % en Ile-de-France.

Ces familles supplémentaires avec enfants de moins de 25 ans sont en majorité des

familles de 2 enfants (+ 9 086 familles) ou de 3 enfants (+ 3 962).

Le nombre de familles à Paris retrouve ainsi un niveau équivalent à celui du début des années 1980. Il augmente dans 15 des 20 arrondissements, se stabilise dans le 1^{er}, 4^e et 14^e arrondissements et baisse dans le 6^e et 7^e arrondissement. Entre 1999 et 2009, les 18^e et 20^e arrondissements enregistrent la plus forte progression. Considérés ensemble, ils gagnent 5 000 familles.

L'augmentation du nombre de familles s'inscrit dans un contexte général d'augmentation de la population, mais s'effectue à un rythme légèrement plus rapide (+ 0,6 %, en moyenne par an, contre

+ 0,5 % pour l'ensemble de la population).

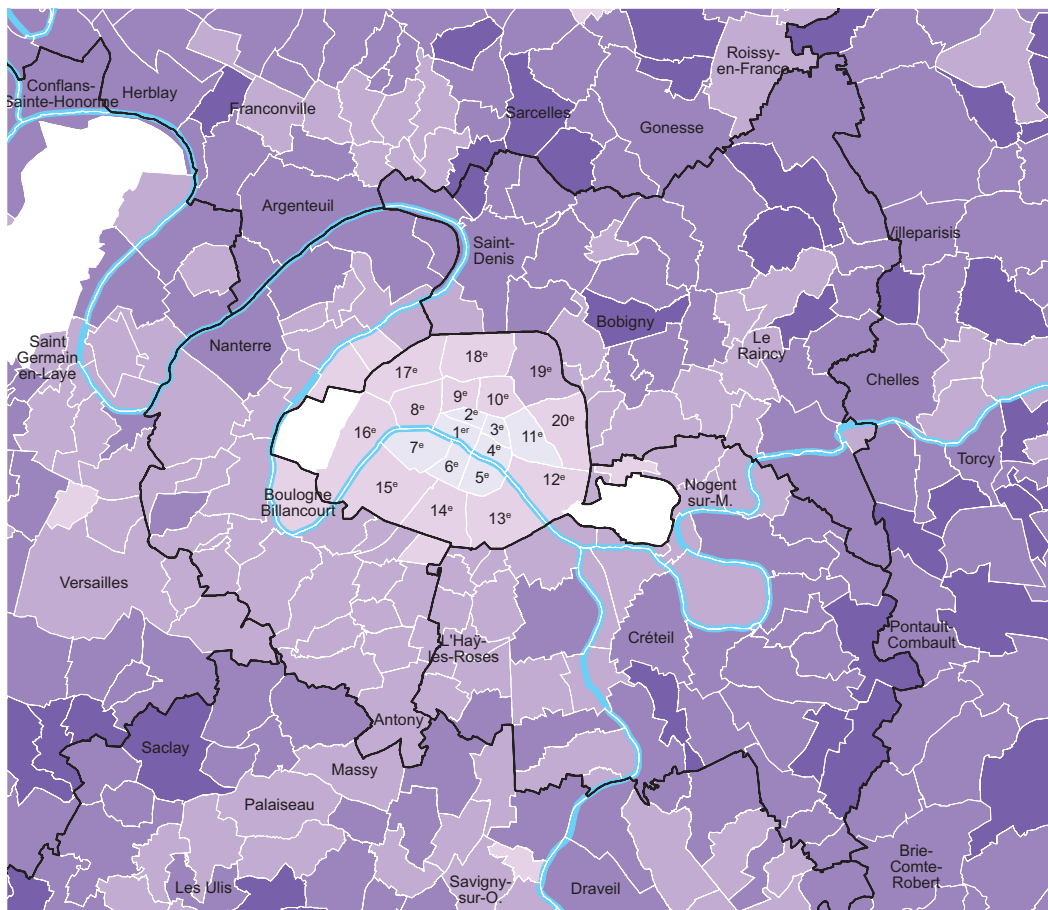
La période 1999-2009 correspond, en effet, à des années de forte natalité, favorable à l'augmentation du nombre de familles. Le nombre de naissances s'est maintenu à un niveau élevé. En moyenne, environ 32 000 Parisiens et Parisiennes sont nés chaque année entre 1999 et 2009, contre 30 000 entre 1990 et 1999.

La formation des familles parisiennes bénéficie de la présence toujours importante dans la capitale de jeunes adultes venus poursuivre leurs études ou entamer leur carrière professionnelle. Les personnes âgées de 20 à 34 ans représentent ainsi 28 % de la population parisienne contre

23 % en Ile-de-France et 19 % en France métropolitaine. La natalité est importante dans la capitale du fait de l'arrivée de nombreux jeunes adultes. Cependant, la maternité y étant plus tardive, la fécondité (nombre d'enfants par femme) est modérée.

41 % de la population parisienne vit en famille

Les familles parisiennes comptent au total 465 000 enfants de moins de 25 ans en 2009, soit 30 500 de plus qu'en 1999. Considérés avec leurs parents, ils représentent 926 400 personnes soit 41 % des 2,234 millions d'habitants de la capitale. Les familles forment le groupe de population le plus important devant celui des personnes seules (27 %). Même si les personnes vivant



Les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans 2009

Part des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, dans le total des ménages

- plus de 50%
- de 40 à 80%
- de 30 à 40%
- de 20 à 30%
- moins de 20%

Moyenne :

Paris = 22,7%

Petite Couronne = 37,9%

Centre de l'agglom. = 31,9%

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2009

apur

en familles constituent le premier groupe numérique à Paris, celles-ci restent proportionnellement moins nombreuses qu'au niveau régional ou national. Plus de la moitié des Franciliens et des Français vivent dans un ménage comprenant au moins un enfant de moins de 25 ans.

Le nombre moyen d'enfant par famille augmente légèrement entre 1999 et 2009

Les familles parisiennes se distinguent par un nombre d'enfants légèrement inférieur aux moyennes régionale et nationale. Elles ont en moyenne 1,77 enfant en 2009 (1,75 en 1999) au lieu de 1,86 en Ile-de-France et 1,84 en France. C'est surtout la contrainte logement qui conduit les familles

à quitter la capitale lorsqu'elles s'agrandissent. On note toutefois une légère augmentation du nombre moyen d'enfant par famille suite à la progression de la part des familles de deux et trois enfants au cours de la période récente.

Le nombre de foyers monoparentaux continue d'augmenter mais à un rythme ralenti

Le nombre de foyers monoparentaux continue d'augmenter. Il s'élève à 75 600 en 2009, en augmentation de 11 200 unités depuis 1999. Le taux d'accroissement annuel moyen est supérieur à celui de l'ensemble des familles (+1,7 %/an).

Les foyers monoparentaux sont particulièrement nombreux à Paris. En 2009, ils représentent 28,7 % des familles

parisiennes (26 % en 1999) soit une part plus importante qu'en Ile-de-France (23,8 %) ou en France (21,6 %). La hausse a toutefois été moins forte entre 1999 et 2009 à Paris qu'à d'autres échelons territoriaux, les foyers monoparentaux étant déjà fortement représentés dans la capitale. Ces familles résident dans tous les quartiers de la capitale mais elles sont plus représentées dans les 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements où leur part dépasse les 30 %.

3/Situation socio-économique

Une forte proportion de familles appartient aux catégories supérieures

Les familles dont la personne de référence est cadre forment 41 % des familles parisiennes (36 % en 1999). Cette proportion est largement supérieure au taux francilien (27 % en 2009, 24 % en 1999) et français (17 % en 2009, 14 % en 1999) et reflète la répartition socioprofessionnelle de la population parisienne (42,8 % des parisiens sont cadres).

De fortes disparités de catégories socioprofessionnelles apparaissent selon les arrondissements de résidence.

La proportion de familles dont la personne de référence est cadre est supérieure à 50 % dans les 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 16^e arrondissements. Inversement, elle est inférieure à 30 % dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

18 % des familles vivent sous le seuil des bas revenus¹ en 2010

Les familles parisiennes déclarent globalement des revenus plus élevés que la moyenne nationale, cependant ces moyennes ne doivent pas masquer de fortes disparités.

Selon les données de la Caisse d'allocations familiales de Paris, le nombre de familles à bas revenus atteint 48 200 en 2010 (18,3 % des familles).

La pauvreté est surtout répandue parmi les foyers monoparentaux (35 %) et parmi les familles de trois enfants ou plus (25,8 %). La situation la plus défavorable est celle des parents seuls à la tête d'un foyer de 3 enfants ou plus (51,4 %).

Par arrondissement, les plus fortes proportions apparaissent dans les 18^e et 19^e arrondissements dans lesquels environ une famille sur trois est alloca-

taire à bas revenus. Viennent ensuite les 20^e, 11^e, 10^e et 13^e arrondissements (25,6 %, 20,9 %, 20,1 %, 20,1 %).

Globalement, selon la même source, près de 94 000 enfants de moins de 20 ans vivent à Paris dans un foyer à bas revenus (soit 21,6 % des moins de 20 ans).

7 % des familles perçoivent les minima sociaux versés par la Caisse d'allocations familiales

Le nombre de familles percevant les minima sociaux s'élève à 19 324 familles en 2010, soit un effectif en légère augmentation depuis 2005 (18 870 en 2005). Les familles bénéficiaires des minima sociaux forment 7,3 % des familles parisiennes. Les trois minima sociaux considérés sont le RSA Socle avec ou sans activité majorée (ex API), le RSA Socle avec ou sans

activité non majorée (ex RMI) et l'Allocation pour adultes handicapés (AAH).

La hausse du nombre de bénéficiaires de minima sociaux s'explique principalement par l'augmentation du nombre de familles bénéficiaires de l'AAH. Suite au plan de revalorisation de la prestation engagé depuis 2008 qui comprend un relèvement du plafond de ressources sur cinq ans, les bénéficiaires de l'AAH sont en constante augmentation.

1 – Le seuil de bas revenus s'établit en 2010 à 956 €/UC/mois. Pour un couple avec de jeunes enfants cela correspond environ à un revenu de 2 000 €/mois. Pour une mère ou un père seul avec un jeune enfant (moins de 14 ans), il correspond à environ 1 430 € par mois.

4/Les logements des familles

Paris ne manque pas d'atouts pour les familles : un marché de l'emploi de premier ordre, des facilités de transport, un important dispositif pour l'accueil de la petite enfance, des ressources éducatives, des attraits culturels et urbains...

Ces avantages sont en partie contrebalancés par les difficultés du logement qui s'expriment toujours avec la même acuité.

→ La taille des logements parisiens est une première barrière à l'accueil des familles car les appartements de 4 pièces ou plus ne représentent que 20 % des logements alors que leur part est de 41 % en Ile-de-France et 58 % en France. Comme les autres grandes villes en France et dans le monde, Paris se caractérise par une nette prédominance des studios et des deux-pièces.

→ L'autre barrière est financière, le niveau élevé des prix immobiliers étant une contrainte forte pour les ménages, pas seulement les familles, qui font le choix d'acquiescer leur résidence principale.

Une forte présence des familles dans le parc social

Dans ce contexte, les familles parisiennes privilégient la location par rapport à l'achat. Elles sont en grande majorité locataires (61 %) et rarement propriétaires (33 %). Le parc social joue un rôle déterminant : une famille parisienne sur 4 (25 %) est locataire d'un logement HLM contre une sur 6 en province.

17 % des familles demandeuses d'un logement social

De nombreuses familles bénéficient des aides au logement de la Municipalité. En 2011, « Paris Logement Familles » concerne 21 600 familles et « Paris Logement Familles monoparentales » près de 9 000 familles. Le nombre de bénéficiaires de cette aide a plus que triplé entre 2002 et 2011. Enfin la Caisse d'allocations familiales de Paris est venue en aide, en 2010, à près de 53 000 familles au titre des allocations logement, soit 20 % des familles parisiennes.

La forte présence des familles dans le parc locatif social renvoie à l'importance de la demande de logement des familles. En 2011, 43 358 familles, soit 16,5 % des familles parisiennes sont inscrites au fichier des demandeurs de logements sociaux.

Ces demandes de familles représentent près de la moitié (45,4 %) des 95 442 dossiers déposés par des parisiens. La part des familles demandeuses d'un logement social dans l'ensemble des familles est nettement plus élevée que celle des personnes vivant seules et leur nombre a augmenté de 6,3 % depuis 2005. Parmi les familles, celles qui sont le plus enclines à s'inscrire au fichier des demandeurs sont les foyers monoparentaux (27,2 %) et les familles nombreuses (21,6 %).

La part des familles demandant un logement social est particulièrement importante dans les 18^e (6 000 familles, 25 %), 19^e et 20^e (5 800 familles, proche de 23 %). Viennent ensuite les 10^e, 11^e, 12^e et 13^e dans lesquels entre 17 et

19 % des familles a déposé une demande de logement social.

Plus de grands logements sociaux agréés

Face à la forte demande familiale, la taille des logements sociaux créés constitue une donnée importante. La part des logements sociaux familiaux agréés de 4 pièces ou plus s'est accrue depuis 2001, passant 19 % à 28 % en 2011. Au total, ce sont 8 930 logements familiaux de 4 pièces ou plus qui ont été agréés sur la période soit 24,5 % de l'ensemble des logements.

Un nombre croissant de familles aidées par le CASVP

De plus en plus de familles bénéficient des prestations la Ville de Paris. Le nombre de bénéficiaires de l'aide « Paris Logement Familles Monoparentales » est passé de 2 745 familles en 2002 (date de sa mise en place) à 8 917 familles en 2011, soit 12 % des foyers monoparentaux parisiens. Par ailleurs, l'aide au logement des familles, refondue en octobre 2005 sous le nom de « Paris Logement Familles » concerne fin 2011 21 700 familles.

En terme de localisation géographique, les familles bénéficiaires de ces aides résident en majorité dans les quartiers de la couronne parisienne et notamment dans les quartiers prioritaires du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

Le nombre de familles aidées par la CAF pour leur logement demeure relativement stable : 52 800 familles bénéficient de l'AL ou de l'APL en 2010,

soit environ 20 % des familles parisiennes.

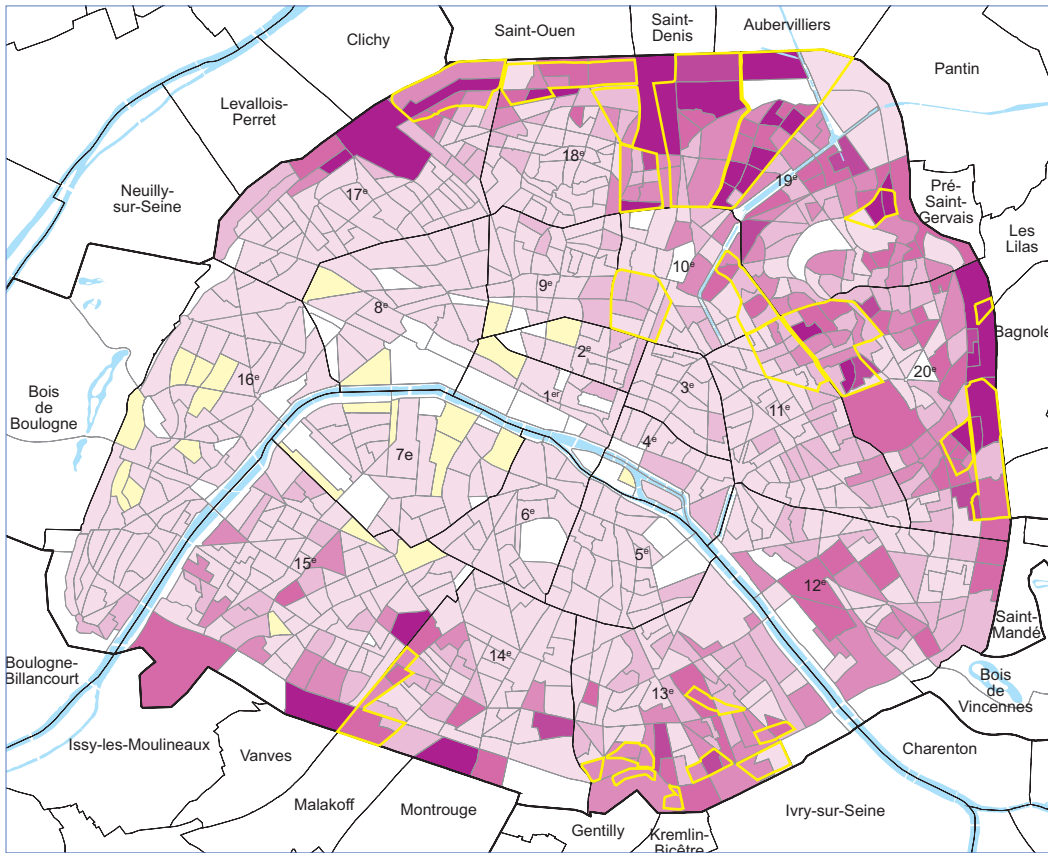
La moitié de ces familles habitent dans un logement conventionné (27 000) et perçoivent l'aide personnalisée au logement (APL), l'autre moitié (26 000) bénéficie de l'allocation de logement (AL). Le nombre de familles bénéficiaires de l'APL a progressé de 21 % entre 2011 et 2010.

Le prêt Paris Logement à 0 % mis en place par la ville de Paris en 2004 s'adresse pour l'essentiel à des jeunes ménages parisiens qui accèdent à la propriété, seuls ou en couples. Entre 2004 et 2010, 15 200 ménages ont bénéficié du prêt Paris Logement. En 2010, sur les 3 811 ménages ayant bénéficié d'un prêt, 16 % sont des familles avec enfants à charge.

Augmentation du nombre de familles bénéficiaires de « Paris Énergie Familles »

La Ville de Paris apporte une aide financière aux familles non imposables et aux familles de trois enfants ou plus notamment à travers « Paris Énergie Familles » qui les aide à financer une partie de leurs dépenses d'électricité. Le nombre de familles parisiennes bénéficiant de cette aide est en constante augmentation depuis 2002. Il est passé de 28 340 en 2002 à 34 141 familles en 2011 (+20,5 % en 9 ans). 90,4 % des familles concernées sont des familles non imposées.

Cette aide touche principalement les arrondissements populaires (19^e, 20^e). Dans ces arrondissements, plus de 20 % des familles sont concernées.



PARIS LOGEMENT FAMILLES
Nombre de foyers parisiens
bénéficiaires
2012

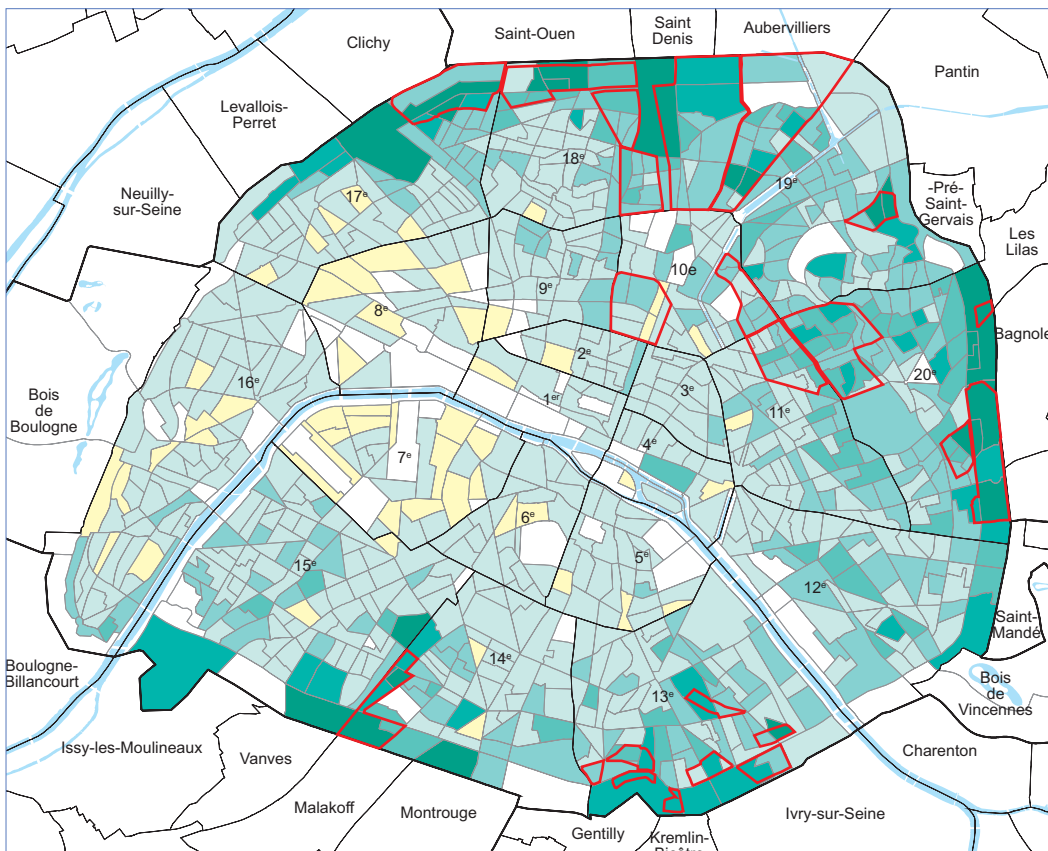
□ périmètre CUCS

Nombre de foyers bénéficiaires
 (total : 21 586)

- plus de 100
- de 80 à 99
- de 60 à 79
- de 40 à 59
- de 20 à 39
- de 1 à 19
- aucun bénéficiaire

Source : CASVP - 30/06/2012

apur



PARIS LOGEMENT FAMILLES
MONOPARENTALES
Nombre de foyers parisiens
bénéficiaires
2012

□ périmètre CUCS

Nombre de foyers bénéficiaires
 (total : 9 374)

- plus de 40
- de 30 à 39
- de 20 à 39
- de 10 à 19
- de 1 à 9
- aucun bénéficiaire

Source : CASVP - 30/06/2012

apur

5/Les services et les équipements destinés aux familles

Accueil de la petite enfance La progression du nombre de places agréées en structures collectives se poursuit

En matière d'accueil de la petite enfance, l'offre parisienne en crèches (collectives et familiales) et haltes-garderies est importante et continue d'augmenter. Le nombre de places en structures d'accueil collectif pour les enfants de moins de trois ans est passé de 22940 au 1^{er} janvier 2001 à 30044 au 1^{er} janvier 2012, soit une augmentation de +31 % en 11 ans.

La garde à domicile continue de se développer

Le nombre de bénéficiaires de la PAJE s'élève à 60060 en 2010 soit environ 23 % des familles parisiennes. Les familles sont de plus en plus nombreuses à en bénéficier pour une garde à domicile (14,7 % des moins de trois ans en 2010), tandis que le recours à une assistante maternelle est moins fréquent et en diminution (5 % des moins de trois ans). Enfin, il est intéressant d'observer qu'une part importante des enfants en bas âge est gardée par l'un de leurs parents à la suite d'une cessation volontaire d'activité (15 % des moins de 3 ans).

Mais le nombre de bénéficiaires de l'aide du CASVP (PAPADO) diminue depuis 2007

« Paris Petit à Domicile » (PAPADO) s'adresse aux familles faisant garder à leur domicile un enfant âgé de moins de 3 ans. C'est une aide complémentaire à la prestation versée par la CAF (PAJE-Complément mode de garde). En 2011, 1102 familles parisiennes en ont bénéficié, dont 72 % dans

le cadre d'une garde partagée avec le ou les enfant(s) d'une ou plusieurs autre(s) famille(s).

L'analyse de ces données par tranches de revenus des familles bénéficiant de cette aide en 2011 met en évidence que 59,4 % de ces familles ont un revenu mensuel supérieur à 4000 €

Les loisirs Une fréquentation des activités de loisirs en hausse

Les antennes jeunes, qui s'adressent aux jeunes âgés de 10 à 25 ans, enregistrent une fréquentation en hausse, en partie liée sans doute à l'ouverture ou la réouverture de nouveaux équipements de ce type : elles ont donné lieu à 83755 visites de jeunes en 2010, soit 20 % de plus qu'en 2003.

Les visites information jeunesse représentent 70 % des visites, les visites antennes jeunes 16 % et les visites simples 14 %. Anciennement « visites de courtoisie », elles correspondent à l'axe « accueil des jeunes » dans les missions des antennes jeunes, celles-ci étant des lieux « repère » nécessaires dans les quartiers.

Les antennes jeunes sont des lieux ressources pour l'accès aux outils informatiques et donc des lieux d'apprentissage. Cette fonction est importante en 2010, elle représente 46 % des visites.

Les centres d'animation enregistrent aussi une hausse de fréquentation depuis 2008-2009 : ils accueillent 59856 personnes en 2010/2011 soit près de 1500 personnes de plus en deux ans.

Plus des deux tiers du public sont des filles et près de 54 % sont âgés de moins de 18 ans.

Aides sociales Familles et aides sociales municipales

Afin de répondre à leurs besoins, la Ville de Paris apporte un soutien financier aux familles parisiennes : Paris Forfait Familles, Paris Énergie Familles, L'allocation Soutien Parents Enfant(s) Handicapé(s). Ces différentes aides financières sont gérées par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

L'allocation de soutien aux parents d'enfants handicapés

La Ville de Paris propose enfin en complément de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) versée par la CAF, l'Allocation de soutien aux parents d'enfants handicapés (ASPEH). Elle est versée aux familles pour chaque enfant en situation de handicap à charge afin de soutenir financièrement son éducation à Paris.

Cette allocation permet également un soutien financier aux familles dont l'enfant est placé en établissement spécialisé.

En 2011, 4460 familles parisiennes sont bénéficiaires de l'ASPEH. Depuis 2005, leur nombre a augmenté de près de 800 unités même s'il tend à se stabiliser depuis deux ans.

Directrice de la publication

Dominique ALBA

Note réalisée par

Sandra ROGER

Sous la direction de

Audry JEAN-MARIE

Cartographie

Anne SERVAIS

Mise en page

Jennifer POITOU

www.apur.org